

Blandine de CLAVIÈRE

Maître de conférences en droit privé
CREDIP



I - TITRE ET FONCTIONS UNIVERSITAIRES

1- Doctorat de droit :

2005-2011 : Doctorat de droit privé

Titre de la thèse : *Le dommage en droit international privé européen. Réflexions à partir du règlement Rome II sur la loi applicable aux obligations non contractuelles*

Date de soutenance : 30 juin 2011, à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Directeur de thèse : Monsieur le Professeur Cyril NOURISSAT

Président du jury : Monsieur le Professeur Marc FALLON

Rapporteurs : Monsieur le Professeur Marc FALLON ; Madame le Professeur Sabine CORNELOUP

Suffragants : Monsieur le Professeur Jean-Sylvestre BERGÉ ; Monsieur le Professeur Thomas KADNER-GRAZIANO ; Monsieur le Professeur Édouard TREPPOZ

Mention : Très honorable avec les félicitations du jury.

2- Fonctions :

Depuis septembre 2012 : Maître de conférences en droit privé, Université Jean Moulin Lyon 3.

2005-2012 : Allocataire de recherche, monitrice de l'enseignement supérieur ; ATER en droit privé, Université Jean Moulin Lyon 3.

II - FORMATION

2005-2011 : Doctorat de droit privé, sous la direction de Monsieur le Professeur Cyril NOURISSAT, Université Jean Moulin Lyon 3.

2004-2005 : M2 Recherche de droit privé fondamental, Université Jean Moulin Lyon 3, *Mention Assez Bien*. – Mémoire sous la direction du Professeur Olivier MORÉTEAU : « *Le préjudice imprévisible dans le droit de la responsabilité civile en droit privé comparé : comparaison des droits anglais et français* ».

2003-2004 : Master 1 de droit privé, Université de Glasgow (Écosse), *Mention Assez Bien*

2002-2003 : Licence de droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, *Mention Assez Bien*

2002-2004 : Diplôme de l'Institut de droit comparé Édouard Lambert, option Droit anglais, Université Jean Moulin Lyon 3

2000-2002 : DEUG de droit, Université Jean Moulin Lyon 3, *Mention Assez Bien*

1999-2000 : Classe Préparatoire Littéraire (Hypokhâgne), Lycée Édouard Herriot, Lyon

1998-1999 : Baccalauréat Littéraire, *Mention AB*

III - ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

1- Cours magistraux :

2012-2013 :

Introduction générale au droit : L1, enseignement semestriel de 30h, Université Jean Moulin Lyon 3.

Droit social : L3, à l'antenne de l'Université Jean Moulin Lyon 3, située à Bourg-en-Bresse (Centre d'Études Universitaires de Bourg-en-Bresse, « CEUBA »), cours annuel de 60 h.

Droit international privé des contrats : M2 de Droit international privé et comparé, enseignement semestriel de 20 h, Université Jean Moulin, Lyon 3.

2011-2012 : Droit social : L 3, à l'antenne de l'Université Jean Moulin Lyon 3, située à Bourg-en-Bresse (Centre d'Études Universitaires de Bourg-en-Bresse, « CEUBA »), cours annuel de 60 h.

2- Travaux dirigés :

2011 - 2012 :

- Droit international privé :

M1, enseignement semestriel de 30 h (Cours de Monsieur le Professeur *Louis d'AVOUT*, Université Jean Moulin Lyon 3).

- Ateliers de synthèse :

M1, enseignement semestriel de 30 h visant à travailler des cas pratiques transversaux. Les matières suivantes ont été abordées : droit des successions, droit des biens, droit des sociétés, droit du travail, droit des obligations, droit de la propriété intellectuelle, droit international privé (Cours de Monsieur le Professeur *William DROSS*, Université Jean Moulin Lyon 3).

- Droit des obligations :

L2, enseignement annuel de 60 h (Cours de Monsieur le Professeur *Luc MAYAUX*, Université Jean Moulin Lyon 3).

2005 - 2008 :

Droit des obligations :

L2, enseignement annuel de 60 h (Cours de Monsieur le Professeur *Luc MAYAUX*, Université Jean Moulin Lyon 3).

Introduction générale au droit :

L1, enseignement semestriel de 15 h (Cours de Madame le Professeur *Carole AUBERT de VINCELLES*, Université Jean Moulin Lyon 3).

IV - TRAVAUX DE RECHERCHE ET PUBLICATIONS

Thèse de doctorat :

Titre de la thèse : « *Le dommage en droit international privé européen. Réflexions à partir du règlement Rome II sur la loi applicable aux obligations non contractuelles* »

Recherches dirigées par Monsieur le Professeur Cyril NOURISSAT, Université Jean Moulin, Lyon 3

Revue Lamy droit des affaires :

Articles :

Août 2008 : « Article 7 – Contrats d'assurance », commentaire de l'article 7 du règlement (CE) n° 593/2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles, dit règlement « Rome I », *RLDA* n° 29, pp. 76-80.

Janv. 2008 : « Modernisation du marché unique, cadre commun de référence et droit privé européen » (Communiqué Comm. CE n° IP/07/1728, 20 nov. 2007), *RLDA* n° 23, pp. 62-63.

Notes de jurisprudence :

Juillet 2012 : « Consécration européenne de l'effet *erga omnes* des actions en suppression des clauses abusives » (CJUE, 26 avril 2012, Nemzeti Fogyasztóvédelmi Hatóság c. Invitel Távközlési Zrt, aff. C-472/10), *RLDA*, à paraître.

Avril 2012 : « De la distinction entre fournisseur et utilisateur d'un produit défectueux au sens de la directive 85/374/CEE » (CJUE, 21 déc. 2011, aff. C-495/10, Centre hospitalier universitaire de Besançon c/ Thomas Dutrueux et Caisse primaire d'assurance maladie du Jura), *RLDA* n° 70, pp. 52-58.

Nov. 2011 : « Régime européen de la garantie de conformité : dans la pesée d'intérêts antagonistes, le juge de l'Union compose, mais déçoit » (CJCE, 16 juin 2011, aff. jointes C-65/09 et C-87/09, Gebr. Weber GmbH c/ Jürgen Wittmer et Ingrid Putz c/ Medianess Electronics GmbH), *RLDA* n° 65, pp. 58-61.

Mars 2010 : « Précisions sur le régime communautaire du délai de prescription en matière de responsabilité du fait des produits défectueux » (CJCE, 2 déc. 2009, aff. C-358/08, Aventis Pasteur SA c/ OB), *RLDA* n° 47, pp. 56-60.

Juin 2009 : « Crédit à la consommation : interrogations sur le régime communautaire de la responsabilité du prêteur en cas de défaillance du fournisseur » (CJCE, 23 avr. 2009, aff. C-509/07, Luigi Scarpelli c/ Neos Banca SpA), *RLDA* n° 39, pp. 64-68.

Mars 2009 : « De la rétractation et de la Cour de justice des Communautés européennes » (CJCE, 16 déc. 2008, aff. C-205/07, Lodwijk Gysbrechts et Santurel Inter BVBA), *RLDA* n° 36, pp. 67-72.

Avril 2008 : « Application de la Convention de La Haye du 3 octobre 1973 et office du juge : des incertitudes demeurent » (Cass. 1^{ère} civ., 6 fév. 2008, n° 07-12.672, P+B), *RLDA* n° 26, pp. 7-9.

Sept. 2007 : « Nouvelles précisions de la Cour de justice à propos de l'extension au fournisseur de la responsabilité sans faute en matière de produits défectueux » (CJCE, 5 juill. 2007, aff. C-327/05, Commission c/ Royaume de Danemark), *RLDA* n° 19, pp. 78-81.

Mars 2007 : « Quelques précisions sur la mise en œuvre de la clause d'exception en matière de contrats internationaux » (Cass. Com., 19 déc. 2006, n° 05-19.723, P+B+R+I), *RLDA* n° 14, pp. 63-66.

Nov. 2006 : « Quand la CJCE s'invite au débat sur les dommages et intérêts punitifs » (CJCE, 13 juillet 2006, aff. C-295/04 à C-298/04, Manfredi), *RLDA* n° 10, pp. 72-73.

Autres activités :

Depuis sept. 2008 Dans le cadre des « Ateliers Régionaux de Jurisprudence » des éditions LexisNexis, analyses de décisions de jurisprudence en droit de l'Union européenne et en droit européen (décisions rendues par la Cour de Justice de l'Union européenne, le Tribunal de première instance et la Cour européenne des Droits de l'Homme), incluses dans la base de données informatisée LexisNexis.

Assure la coordination entre l'Atelier lyonnais de jurisprudence et les éditions LexisNexis en tant que « personne ressource ».

Janvier-févr. 2011 Mises à jour et créations de fascicules de jurisprudence pour la collection « Europe jurisprudence » publiée par les éditions LexisNexis dans les matières suivantes : droit de la concurrence, droit des sociétés, droit de la consommation, droit de la propriété intellectuelle, droit du travail, services.

V - RECHERCHES ET ACTIVITÉS COLLECTIVES

Janv. - juin 2012 : - Participation à la préparation de la session doctorale internationale « *la fragmentation de l'espace juridique européen de liberté, sécurité et justice* », organisée à l'Université Jean Moulin, Lyon 3, les 14 et 15 juin 2012, dans le cadre des ateliers doctoraux européens mis en place chaque année par le Réseau universitaire européen « droit de l'espace de liberté, sécurité, justice » (GDR-CNRS, n° 3452), consacrés à l'étude de cet espace (Réseau créé par différents centres et unités de recherches spécialisés en droit européen au sein des Universités d'Aix-Marseille, Lyon, Paris-Nanterre, Pau-Bayonne et Toulouse ; la coordination scientifique est assurée par les Professeurs H. Labayle , R. Mehdi, S. Poillot-Peruzzetto, M. Blanquet, S. Robin-Olivier , I. Omarjee, L. Sinopoli, C. Nourissat, J.-S. Bergé).

- Collaboration au projet « *Ius commune Casebook on horizontal effects of primary European Union Law* », dirigé par le Professeur Arthur Hartkamp de l'Université de Nimègue. Ce travail, auquel participe, en France, le Professeur Jean-Sylvestre BERGÉ (Université Jean Moulin, Lyon 3), a pour ambition de mesurer l'impact du droit primaire de l'Union européenne sur le droit privé national. Par exception, les recherches s'intéressent également à l'application des directives non transposées ou transposées de façon incorrecte en droit national. Deux réunions de travail sont tenues chaque année. À l'issue de quatre années de réflexions menées en commun, le résultat des analyses fera l'objet d'une publication. Sur le projet de *Casebooks* en général, V. : www.casebooks.eu ; sur le projet *Ius commune Casebook on horizontal effects of primary European Union Law*, en particulier, V. : <http://www.casebooks.eu/horizontalEffects/about/>

Les recherches qui nous sont confiées sont aujourd'hui principalement divisées en deux axes. Le premier a pour objet d'analyser la mise en œuvre du principe de libre circulation des personnes physiques et morales par le juge judiciaire français. Le second vise à observer l'application du principe de non discrimination par ce même juge. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'étudier comment le juge de droit commun répond aux exigences de l'intégration européenne, en mettant en œuvre les principes du droit de l'Union et en usant des raisonnements et des méthodes d'interprétation propres à ce droit. Le travail permet également d'observer dans quelles hypothèses le juge interne choisit, au contraire, de privilégier les règles et les méthodes d'interprétation de son système juridique national.

- Dans le cadre de la chronique annuelle à la *Revue trimestrielle de droit européen* (éd. Dalloz) « Jurisprudence judiciaire française intéressant le droit de l'Union », placée sous la responsabilité de l'équipe de droit international européen et comparé (EDIEC) de l'Université Jean Moulin, Lyon 3, rédaction de deux notules (*RTD eur.* avril-juin 2012, n° 2, pp. 499-529):

1. « La lutte contre les discriminations dans les relations de travail : la profusion des sources » (pp. 521-522)

2. « Radiographie de la jurisprudence française faisant application du règlement 44/2001, dit « Bruxelles I » (p. 525)

Coordinatrice entre les différents auteurs en droit international privé.

- Dans le cadre du *Bulletin des arrêts de la Cour d'appel de Lyon*, mis en place par l'Université Jean Moulin, Lyon 3, et placé sous la responsabilité de Madame le Professeur Stéphanie PORCHY-SIMON, commentaires d'arrêts rendus par la Chambre sociale de cette Cour, sous la coordination de Madame Agnès ÉTIENNOT, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Premier commentaire paru en juin 2012 : « Arbitrage du conflit entre la liberté d'expression du salarié et les obligations élémentaires issues du contrat de travail », note sous CA Lyon, Chambre sociale B, 27 janvier 2012, n° 11/00258.

Sept.- oct. 2012 : Actualisation du texte et mise à jour des cas pratiques de l'ouvrage *Droit des affaires de l'Union européenne*, Cyril Nourissat, Éd. Dalloz-Sirey, coll. « HyperCours (Cours et Travaux dirigés) », quatrième édition, à paraître.

Nov. - déc. 2008 : Participation à la rédaction de la quatrième édition de l'ouvrage *Travaux dirigés de droit international privé*, éd. Litec, LexisNexis, coll. « Objectif Droit - travaux dirigés - Licence - Master », sous la direction de H. Fulchiron, C. Nourissat et E. Treppoz,

publié en octobre 2009. Rédaction des séances 4 et 12: « Cas pratiques de synthèse » avec Monsieur le Professeur *Édouard TREPPOZ*.

2007 : - Participation au projet de recherche collective sur l'influence du droit communautaire sur le droit privé français, sous la direction de Monsieur le Professeur *William DROSS*.

- Recherches sur la représentation indirecte pour Madame le Professeur *Séverine SAINTIER*, Université de Sheffield, ayant donné lieu à une publication : « *The civil law concept of indirect representation and the common law concept of undisclosed agency: a comparative analysis* », in *European Review of Private Law*, éd. Wolters Kluwer (Law and Business), Kluwer Law International, 2009, pp. 25-54.

- Participation à des ateliers de doctorants à l'Université de Toulouse Le Mirail, lors du Colloque « *Trajectoires de l'Europe, unie dans la diversité depuis 50 ans* » : recherches sur les espaces européens. Publication des actes du colloque en mars 2008 : *Trajectoires de l'Europe, unie dans la diversité depuis 50 ans. Actes du colloque organisé à Toulouse du 14 au 17 mars 2007*, S. Poillot-Peruzzetto (dir.), Dalloz, coll. « Thèmes et commentaires », 2008.

Juill.-août 2006 : Deux mois au *Dipartimento di Scienze Giuridiche*, Université de Turin, dans le cadre du Programme « Terminologie uniforme pour le droit privé européen » (cinquième programme de l'Union européenne « *Improving Human Potential* ») : recherches en droit de la consommation.

2005 : Collaboration au Projet Syllabus, dans le cadre du Programme « Terminologie uniforme pour le droit privé européen », placé sous la direction scientifique de Mesdames *Élise POILLOT* et *Béatrice JALUZOT*, Maîtres de conférences à l'Université Jean Moulin, Lyon 3 : recherches en droit de la responsabilité civile délictuelle, en particulier, étude de la notion de préjudice.

2004-2006 : Collaboration au Projet du *European Centre on Tort and Insurance Law* (ECTIL), sous la direction scientifique, en France, de Monsieur le Professeur *Olivier MORÉTEAU*, Université Jean Moulin Lyon 3 : recherches en droit de la responsabilité civile, en particulier, recherches sur la notion de causalité, en vue d'une publication en janvier 2007 : *Digest of European Tort Law, Essential cases on natural causation*, vol. 1, B. Winiger, H. Koziol, B.-A. Koch, R. Zimmermann (Eds.), Springer Wien New York, 2007.

Langues : Anglais courant – allemand, espagnol et italien : lus, écrits.

Blandine de CLAVIÈRE
Maître de conférences
CREDIP

Contact : blandine.de-claviere@univ-lyon3.fr



Université Jean Moulin – Lyon 3 – Faculté de Droit
Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC (EA 4185)
15 quai Claude Bernard – BP 0638 – F-69239 Lyon Cedex 02
Tél.: ++ 00 / 33 4 78 78 72 51 – Fax : ++ 00 / 33 4 78 78 74 66
Courriel : ediec@univ-lyon3.fr – Site web : <http://ediec.univ-lyon3.fr>